les Pêcheurs de Bretagne
LA LETTRE

SOMMAIRE

Zoom sur...
- Les résultats du projet CELSELEC

Dossier
- La gestion des quotas lorsqu'ils augmentent moins vite que les rendements ?

Questions à...
- Soazig Palmer-Le Gall, nouvelle présidente de *Les Pêcheurs de Bretagne*

Portrait
- Christopher Quéméner (Le Croisic)
- Web TV : nouvelle vidéo

News
- Une nouvelle application accessible en mer

ÉDITO

En mai dernier, j'ai eu le grand honneur d'être choisie par les membres du conseil d'administration pour représenter les adhérents de *Les Pêcheurs de Bretagne*.

Assurer la présidence de la première organisation professionnelle de pêcheurs d'Europe entraîne de nombreuses responsabilités. J'en ai pleinement conscience et c'est la raison pour laquelle j'assumerai mon rôle de présidente avec beaucoup d'humilité, dans la continuité de mes prédécesseurs Jo Loussouarn et Patrice Donnart.

Les sujets d'actualités et les défis à relever pour la pêche de demain sont nombreux. Ils méritent toute notre attention. Je pense dès aujourd'hui aux enjeux liés à la défense de nos zones de pêche autant dans la négociation du Brexit que lors de la création de nouvelles aires marines protégées. Je pense également aux enjeux technologiques et en particulier à la sélectivité, essentielle dans le contexte de la mise en place de l'obligation de débarquement mais aussi à la gestion des quotas en particulier lorsque ceux-ci augmentent moins vite que les rendements.

Les sujets ne manqueront pas. Et, pour cela, je sais que je peux compter en interne sur une équipe mobilisée et compétente avec laquelle je travaillerai main dans la main dans l'intérêt collectif des adhérents de l'OP.
Le conseil d'administration vous représente. N'hésitez pas à contacter ses membres et censeurs, ils sont aussi vos relais. Les décisions prises par le conseil d'administration sont souveraines et, parfois, elles sont difficiles à prendre. Merci à tous pour votre disponibilité et votre implication.

En attendant, je vous laisse découvrir l'application *Les Pêcheurs de Bretagne* qui améliorera la transmission des informations de l'OP aux bateaux.

Bonne lecture et bonne saison estivale.

Soazig Palmer-Le Gall
Présidente de *Les Pêcheurs de Bretagne*

Zoom sur...

Les résultats du projet CELSELEC (Sélectivité en mer Celtique)

Evoqué à plusieurs reprises dans les numéros précédents, le projet d'amélioration de la sélectivité en mer Celtique porté par Les Pêcheurs de Bretagne depuis 2013 s'est achevé fin 2016. Alors que l'obligation de débarquement s'étend progressivement à l'ensemble des espèces sous quotas, quelles sont les avancées en termes de réduction des rejets ?

Comment s'est déroulé le programme ?

Après avoir choisi de manière concertée entre professionnels, scientifiques et équipementiers les dispositifs sélectifs à expérimenter, des tests sont effectués à bord de chalutiers hauturiers (16 à 35 m) volontaires au cours de plusieurs marées commerciales. Ces navires travaillant simultanément avec deux chaluts identiques dits « jumeaux », les dispositifs sont installés seulement sur l'un d'eux (chalut sélectif) l'autre chalut conservant alors sa configuration habituelle pour servir de chalut témoin. Cette configuration permet de réaliser des comparaisons directes de captures pour évaluer l'efficacité des dispositifs en termes de réduction des rejets mais également de mesurer les pertes commerciales éventuellement engendrées. Sur la base d'un protocole de l'Ifremer, les données sont recueillies par des observateurs embarqués ou par les professionnels eux-mêmes.

Les principaux résultats

Le T90 « bluffant »

Le premier dispositif testé dans le cadre du programme est le maillage dit en **« T90 » en 100 mm dans l'ensemble de la partie terminale du chalut (rallonge et cul).**

Les mailles traditionnelles, losanges, sont disposées perpendiculairement au sens du chalut, ce qui permet par les forces mécaniques de traction de maintenir une ouverture optimale.

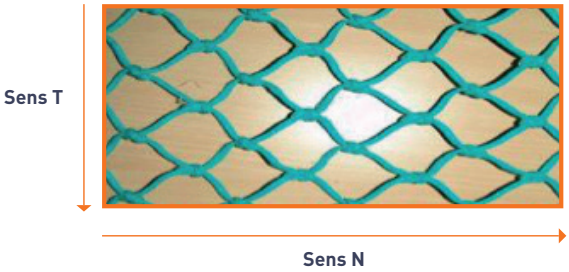

Principe du 90 : Mailles losange à gauche – Mailles tournée à 90° (T90) à droite

Chalut en T90 lors d'une opération de pêche : les mailles restent bien ouvertes

Ce dispositif est testé par quatre bateaux dans différents parages de la mer Celtique et au cours des différentes saisons. **L'utilisation du chalut avec maillage en T90 entraîne une nette réduction des rejets :** de 30 à 50 % de volumes de rejets en moins. En particulier, ce dispositif permet de réduire sensiblement les captures accidentelles de certaines espèces limitantes pour l'activité de ces navires (réduction de 70 à 85% des rejets de sanglier, chinchard et maquereau).

Echappement d'un sanglier à travers une maille T90

Captures avant le tri.Le chalut standard (à gauche) avec majoritairement du sanglier, le chalut T90 (à droite) avec des espèces commercialisables.

L'intérêt de ce dispositif est également démontré pour réduire les captures de juvéniles de merlan et d'églefin.

Des pertes de ces espèces commerciales ou encore d'encornets, de crustacés, de rouget barbet ou de sole peuvent exister mais à un niveau qui ne semble pas altérer la perception très positive qu'ont les marins pêcheurs du T90. Plusieurs d'entre eux continuent d'ailleurs de l'utiliser et ont convaincu d'autres de l'adopter *(voir témoignage ci-dessous)*.

Outre son efficacité démontrée sur la réduction des rejets, ce dispositif simple à mettre en œuvre permet également de diminuer le temps de tri à bord et d'améliorer la qualité des poissons valorisés.

TÉMOIGNAGE

Yves Roux, patron retraité du Laperouse, a testé le T90 avec PMC

« J'ai été bluffé. La réduction des rejets est flagrante. Certes, on a des pertes sur les poissons plats, la langoustine ou encore le rouget barbet mais ce ne sont pas nos espèces cibles. C'est tellement intéressant que mon remplaçant continue d'utiliser le T90 et en a équipé le deuxième chalut jumeau. J'ai aussi conseillé au patron du Bougainville qui n'avait pas participé au programme de s'en équiper ce qu'il fait selon la zone de pêche où il travaille. »

Le cylindre de mailles carrées encourageant

Le deuxième dispositif testé est un cylindre de mailles carrées (CMC) en 100 mm. Les mailles carrées présentent l'intérêt de s'ouvrir d'avantage que les mailles en losange. Un panneau de mailles carrées placé sur le haut du chalut est déjà obligatoire depuis 2012 en mer Celtique, mais l'utilisation d'un cylindre permet d'accroitre la surface d'échappement.

Les résultats obtenus avec ce dispositif sont moins marqués que pour le T90 mais les rejets ont tout de même diminué de 30% en moyenne pour l'ensemble des espèces. Il semble notamment y avoir un effet sur l'échappement des juvéniles d'églefin et de merlan avec une réduction des rejets de l'ordre de 40 à 50% sans perte commerciale associée. Les rejets de tacaud, grondins ou encore petite roussette ont eux aussi diminué.

Echappement de grondin à travers le CMC

CMC avec boule dispersive à laquelle réagit le poisson

Ces résultats encourageants mériteraient d'être confirmés par des études complémentaires qui pourraient également permettre d'optimiser l'emplacement du cylindre dans le chalut (antérieur ou postérieur au PMC, monté avec ou sans boule dispersive).

Il serait également intéressant de tester le cylindre dans des périodes et des zones où les bateaux ciblent spécifiquement l'encornet.

En effet, les analyses vidéos tendent à montrer que les encornets ont une activité de nage dans le chalut et qu'ils ne chercheraient pas à s'échapper pas les mailles du cylindre, limitant ainsi les pertes de cette espèce très bien valorisée. Celui-ci pourrait alors être une alternative à l'utilisation d'un chalut en T90 (qui engendre des pertes commerciales d'encornet) aux saisons où cette espèce représente une part importante du chiffre d'affaires des navires.

Des grilles à lotte efficaces et faciles d'utilisation

Le dernier dispositif testé est une grille à lotte, en réalité l'actualisation d'un dispositif déjà testé au début des années 90. Si les résultats en termes d'amélioration de la sélectivité étaient encourageants, les matériaux (aluminium) étaient peu adaptés aux contraintes mécaniques imposées par les activités de pêche. Les marins pêcheurs l'avaient donc rapidement laissée à quai. L'objectif du programme CELSELEC était donc d'améliorer l'ergonomie de la grille pour accroître son acceptabilité auprès des professionnels tout en maintenant son efficacité en matière de sélectivité. Dans ce but, différentes versions de ce dispositif ont été testées à bord de 3 navires.

Modèle de la grille rectangulaire souple

La plus concluante est une grille rectangulaire souple faite en cordage renforcé par des tubes en caoutchouc et dont l'espacement des barreaux peut facilement être calibré pour trouver un équilibre entre sélectivité et rentabilité économique. Cette grille a également l'avantage d'avoir un coût réduit.

Échappement d'une petite cardine à travers la grille rectangulaire souple

Elle permet une diminution de l'ordre de 20% des rejets sans perte commerciale significative. Une baisse des rejets de poissons plats (cardines) est notamment constatée mais aussi de grondins et petites roussettes. Concernant les baudroies des échappements sont observés pour les petites tailles (entre 10 et 20 cm) mais cela ne permet pas de faire apparaître une différence significative des rejets en poids.

TÉMOIGNAGE

Frédéric LARHANT, patron du Men Brial a testé la grille souple

« Je suis très satisfait de la grille testée et j'envisage d'en ajouter une autre sur mon deuxième chalut en modifiant l'espacement des barreaux pour essayer de l'optimiser. La baisse des rejets est flagrante dans les zones où il y a beaucoup de petites lottes sans pertes commerciales pour autant. J'ai aussi pu constater une nette amélioration de la qualité du poisson grâce à une meilleure filtration. »

Et maintenant ?

Les résultats sont encourageants et donnent des pistes aux pêcheurs pour faire face à l'obligation de débarquement même si les évolutions technologiques pour accroitre la sélectivité ne permettront pas de supprimer totalement les rejets d'espèces sous-quotas.

Les analyses détaillées de chaque dispositif seront prochainement mises à disposition des professionnels sous forme de fiches de synthèse. Elles alimenteront les réflexions individuelles des pêcheurs qui pourront s'approprier le ou les dispositifs les mieux adaptés à leur activité (zones de pêche, espèces cibles, saison) ainsi que les travaux en cours sur les modifications de la réglementation communautaire.

Le dossier...

LA GESTION DES QUOTAS LORSQU'ILS AUGMENTENT MOINS VITE QUE LES RENDEMENTS

En tant qu'Organisation de Producteurs, Les Pêcheurs de Bretagne est garante du non dépassement des quotas qui lui sont attribués. Lorsqu'ils couvrent largement les besoins des adhérents de l'OP, cette mission consiste en un contrôle régulier des données de production pour s'assurer que le quota ne sera pas consommé prématurément. Mais lorsque des risques de dépassement existent, le conseil d'administration de l'OP peut adopter des mesures de gestion visant à répartir les quotas ou à mieux les valoriser. Ainsi, dans le golfe de Gascogne, du fait de rendements qui augmentent plus vite que les quotas, de telles mesures ont été mises en place récemment pour des stocks qui ne le nécessitaient pas jusqu'à présent.

La langoustine du golfe de Gascogne : renouvellement des mesures mises en place en 2016.

En 2016, le fort démarrage de la saison de langoustine avait conduit le conseil d'administration de l'OP à mettre en place des limitations de captures à la marée pour éviter que les bateaux ne soient contraints de rester à quai en novembre et décembre.

Ces mesures et les échanges de quotas réalisés avec d'autres OP ont effectivement permis de maintenir l'activité jusqu'à la fin de l'année avec un quota de 3 600 tonnes pleinement consommé mais pas dépassé.

En 2017, l'OP bénéficie d'un quota supérieur au quota initial de 2016 mais inférieur à celui dont elle avait pu disposer après les échanges. Or, il n'est pas certain que ces derniers puissent être reconduits. C'est pourquoi, les mesures de gestion en vigueur à la fin de l'année 2016 ont été reconduites dès le début de l'année 2017. Elles ont rapidement été affinées par des limitations de tonnages par vente et un plafond par quinzaine dépendant du nombre d'hommes d'équipage.

Malgré cela, la saison a démarré presque aussi fort que l'an passé et on totalise déjà plus de 1 700 tonnes débarquées soit moins de 100 tonnes de moins par rapport aux débarquements comptabilisés en 2016 à la même date.

Outre la question de la consommation du quota, les difficultés de marché sont réelles depuis le début du mois de mai. C'est pourquoi, vu le stock de langoustines déjà congelé, l'OP a abaissé le niveau des plafonds par quinzaine et des limitations par vente. Cette baisse a pour but d'optimiser la valorisation de ce quota serré, en lissant les apports et en limitant les volumes mis en vente dans les criées où le marché est le moins dynamique.

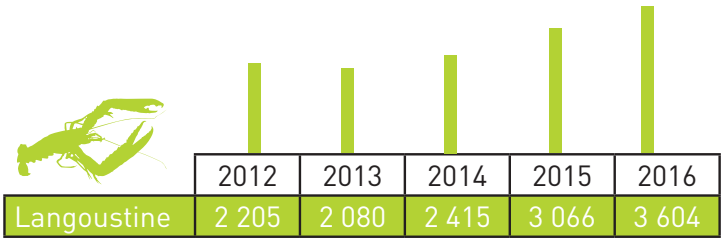

	2012	2013	2014	2015	2016
Langoustine	2 205	2 080	2 415	3 066	3 604

Augmentation des débarquements de langoustines (en tonnes)

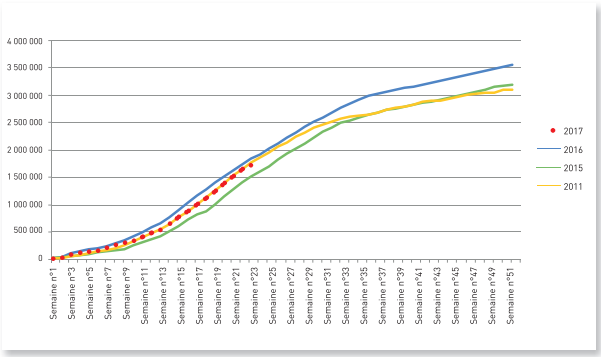

Débarquements de langoustines du golfe de Gascogne des adhérents LPDB. Comparaison de l'année 2017 par rapport au "meilleures années" observées depuis 2008. (En Kilo)

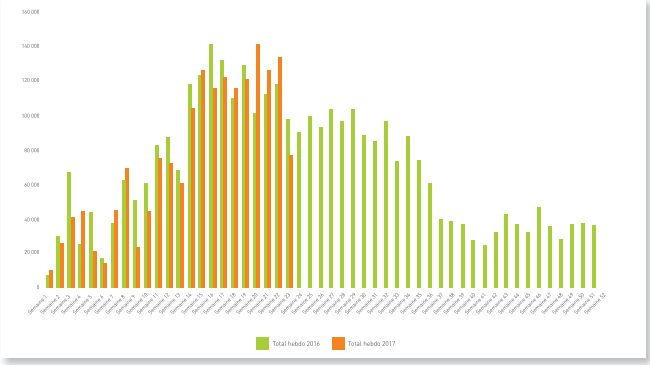

Volumes hebdomadaires de langoustines du golfe de Gascogne des adhérents LPDB (comparaison 2016-2017) (En kilo).

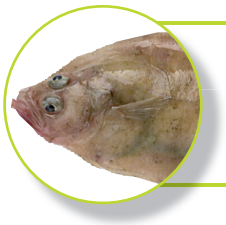

La cardine du golfe de Gascogne : mise en place de mesures de gestion en 2017

De 2012 à 2014, les débarquements annuels de cardine des adhérents de l'OP étaient de l'ordre de 650 à 750 tonnes. En 2015 et 2016, cette production a augmenté à 1 100 tonnes annuelles environ. Les premiers mois de 2017 ont affiché une production similaire à ceux de 2015 et 2016 confirmant cette tendance à la hausse. Or, la baisse de 25% du TAC en 2017 se répercute doublement sur le quota de notre OP en réduisant son niveau initial mais aussi les possibilités d'échanges qui avaient permis jusqu'à présent de compenser la hausse des rendements.

Ainsi, le quota acquis pour 2017 est d'environ 900 tonnes ce qui correspond au total débarqué fin septembre 2016.
Si la tendance du début d'année devait se maintenir, le quota pourrait être fermé prématurément au cours du dernier trimestre. Pour ne pas en arriver là, le conseil d'administration de l'OP, réuni le 6 mai, a mis en place des limitations à la marée pour certaines catégories de chalutiers et une interdiction de capture de la taille 4 pour d'autres. En effet, la proportion de cardine de petite taille (taille 4) a fortement augmenté ces dernières années. Or, si le prix moyen au kilo de ces petites cardines est plutôt élevé l'hiver, il baisse sensiblement de mars à octobre. Il est donc plus intéressant de pouvoir en pêcher jusqu'à la fin de l'année que de « gaspiller » du quota à une période où il est moins bien valorisé. Selon l'efficacité de ces mesures et les éventuels échanges de quotas, les limitations seront adaptées d'ici la fin de l'année.

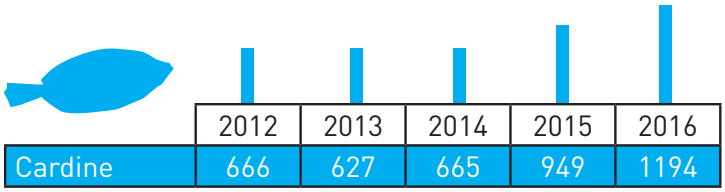

	2012	2013	2014	2015	2016
Cardine	666	627	665	949	1194

Augmentation des débarquements de cardines (en tonnes)

Le merlan du golfe de Gascogne : des mesures de gestion à venir ?

Comme pour les exemples précédents, on observe une forte progression des débarquements de merlan des adhérents de l'OP sur les dernières années.

En 2016, le quota de 1 000 tonnes a pleinement été consommé mais dépendait à 50% d'échanges. Le TAC 2017 n'ayant pas subi d'augmentation (statu quo) et la production du premier trimestre étant en légère hausse par rapport à 2016, l'OP se trouve dans une situation fragile qu'elle ne maîtrise pas puisque son quota « propre » ne couvre que 50% des besoins. Cette contrainte découle d'une tendance à se reporter sur cette espèce pour plusieurs flottilles et notamment les petits métiers (ligneurs et fileyeurs côtiers). A ce jour, aucune mesure de gestion n'existe pour les adhérents de l'OP sur ce stock, mais la situation pourrait le nécessiter dans un avenir proche.

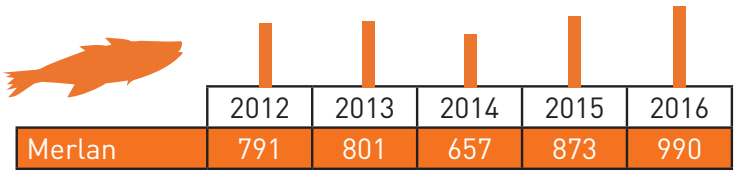

	2012	2013	2014	2015	2016
Merlan	791	801	657	873	990

Augmentation des débarquements de merlan (en tonnes)

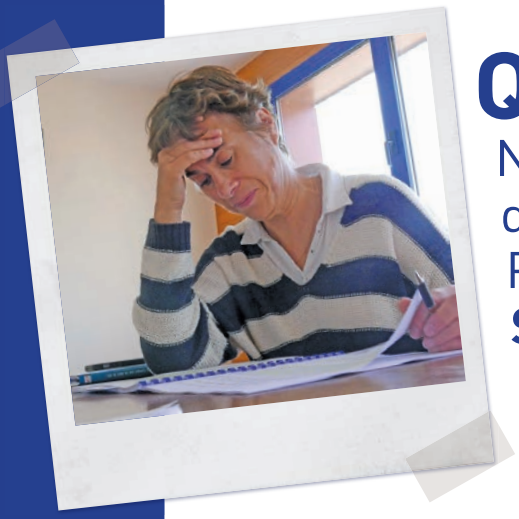

Questions à...

Nouvelle présidente du conseil d'administration de l'Organisation de Producteurs *Les Pêcheurs de Bretagne*, **Soazig Palmer-Le Gall** nous explique comment elle entend prendre la suite de Jo Loussouarn et Patrice Donnart.

Les Pêcheurs de Bretagne : Comment abordez-vous ces nouvelles responsabilités ?

Soazig Palmer-Le Gall : Pour être sincère, je ne pensais pas présenter ma candidature mais j'ai été sensible aux nombreuses marques de confiance qui m'ont été adressées. Pourtant ce n'est pas une affaire de personne, le plus important, c'est de garder notre capacité d'assurer une exploitation durable des ressources halieutiques. Surtout à l'heure où des enjeux importants sont en train de se jouer. Je pense notamment à l'implantation des zones protégées et au Brexit.

LPdB : Deux questions majeures pour l'avenir des professionnels français ?

SPLG : La problèmatique des Aires Marines Protégées ou équivalent est un point crucial qu'il va falloir éclaircir assez rapidement. Nous devons rester extrêmement vigilants quant à la préservation de nos zones de pêche. A ce propos, l'OP et le Comité des pêches n'hésiteront pas à monter au créneau car restreindre encore nos zones de pêche entraînerait toujours plus de difficulté pour conserver notre flottille et la compétitivité des armements, petits et grands.

Pour le Brexit, c'est la même problématique mais avec encore plus d'inconnues. En Bretagne, par exemple, environ 50% de notre production provient des zones de pêche britanniques. Si le Brexit est « dur », ce sera très douloureux pour nous. Cela nous enlèvera à la fois des zones de pêches et des quotas. Mais pour l'instant, c'est le grand flou... L'OP est en train d'analyser la situation pour être en mesure d'éclairer les politiques et de faire des propositions constructives, le moment venu !

>>>

LPdB : L'Europe et la pêche connaissent une histoire vraiment compliquée ?

SPLG : Et ça continuera tant que l'on n'aura pas compris que la pêche ne peut pas servir de variable d'ajustement. En cas de Brexit « dur », on court le risque de provoquer de sérieux remous en déséquilibrant toutes les façades maritimes tant au point de vue économique, social que culturel. Cela aura un coût social énorme car n'oublions pas qu'un emploi en mer c'est quatre emplois à terre !
Les rapports contrariés de l'Europe et la pêche s'expliquent aussi certainement par une réactivité très lente des institutions communautaires. Un exemple : en 2016 nous avons constaté une abondance d'églefin tandis que les quotas restaient limités. On aurait dû pouvoir réviser le TAC en cours d'année, faire preuve de réactivité, ne pas se reposer sur des données déjà anciennes... Bref, assurer une gestion moins rigide avec des modes de décisions moins lourds.

LPdB : De quoi inspirer aussi le modèle français ?

SPLG : Pour moi, il est important de conserver un bon équilibre entre les « gros » et les « petits » bateaux. Il faut conserver ce sens de la collectivité pour que tous les membres de l'OP soient assurés de pouvoir bien vivre de leur travail. Même si nous exploitons une ressource commune, chacun doit pouvoir assurer sa survie économique. C'est la raison pour laquelle, je souhaite que nous puissions pêcher tous les quotas qui nous sont alloués et valoriser au maximum la ressource. Il faut savoir défendre nos positions.

LPdB : Justement, comment comptez-vous défendre les adhérents de LPdB ?

SPLG : Moi, je serai juste un représentant, le visage d'une OP qui est composée d'un personnel expérimenté et très compétent. J'espère néanmoins enrichir le débat grâce à l'expérience que j'ai accumulée. Au fil des ans, j'ai effectivement été confrontée à pas mal de problématiques propres à notre filière.

LPdB : Vous pouvez être plus précise ?

SPLG : Aujourd'hui, toute la profession est confrontée à une sorte de paradoxe qui n'existe nulle part ailleurs, dans aucune autre filière : il y a abondance de ressource mais les prises sont très limitées par les quotas alloués. Entre ce que propose la Commission et ce que le pêcheur voit sur zone, il ne peut qu'être déstabilisé. Ce véritable abîme ne génère pas seulement de la frustration mais aussi des changements de stratégie qui vont entraîner à leur tour des problèmes structurels. En clair, quand un pêcheur abandonne son espèce-cible pour se reporter sur d'autres prises, cela peut créer des désordres sur le marché avec des baisses de prix plus ou moins brutales. Ce n'est déjà pas facile d'être patron pêcheur en temps normal mais là, c'est pour le moins... compliqué !

En cas de Brexit « dur », on court le risque de provoquer de sérieux remous en déséquilibrant toutes les façades maritimes tant au point de vue économique, social que culturel.

LPdB : Dans cette situation, que peut faire la nouvelle présidente de l'OP ?

SPLG : Je veux que les choses soient enfin claires ! Depuis de nombreuses années, j'entends plein de choses sur les quais mais je ne sais pas si les informations remontent vraiment. Je voudrais que les adhérents de l'OP puissent partager leurs doutes, échanger, poser leurs questions et, bien sûr, avoir des réponses ! Bref, que l'on puisse y trouver de la proximité d'une manière ou d'une autre.

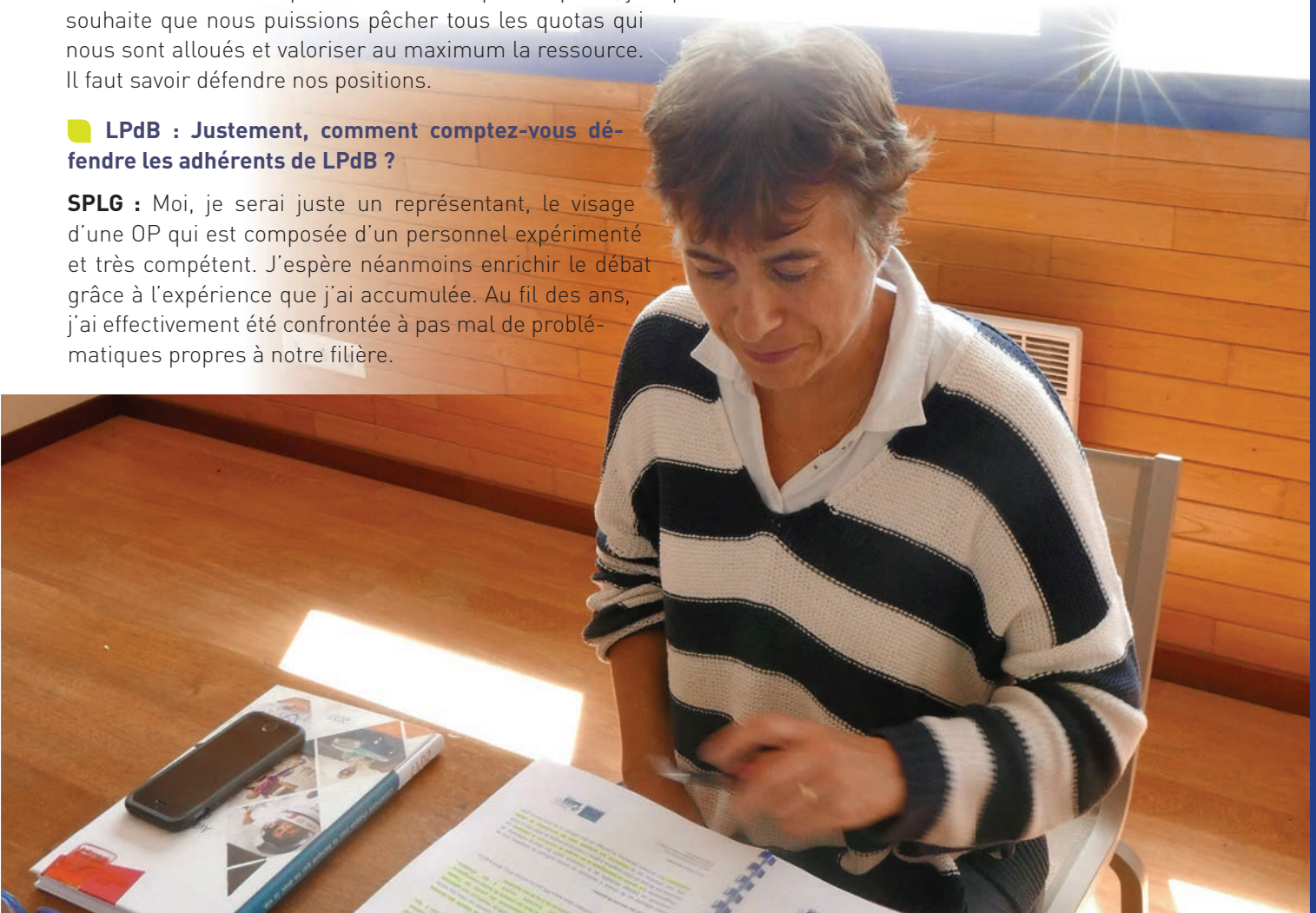

PORTRAIT

Christopher Quéméner, pêcheur de civelles et palangrier (Le Croisic)

Qui ose, gagne !

C'était la devise du commando du grand-père, le fils l'a appliquée toute sa vie et le petit-fils perpétue la tradition en faisant construire un bateau innovant, du moins pour la façade atlantique... Le jeune palangrier immatriculé au Croisic, toujours en quête d'améliorations, n'hésite pas à expérimenter et à sortir du cadre traditionnel pour moderniser le métier. Rencontre.

Son prochain bateau s'appellera le « Kiosga », comprenez le « Qui ose, gagne ! » « *C'est un clin d'œil à mon grand-père et à mon père mais c'est aussi ma manière d'aborder mon métier*, précise Christopher Quéméner, alias Chris. *C'est bien de reprendre ce qui marche ici depuis de nombreuses années mais cela ne doit pas nous empêcher d'innover et de nous inspirer de ce qui se fait ailleurs* ». Il ne s'est d'ailleurs pas fait prier... L'année dernière, Chris recherche un nouveau bateau, il passe des heures chez les constructeurs, discute avec les collègues et explore le Web en quête d'informations. Il veut profiter de cette occasion pour concevoir un bateau sur-mesure, un 9,60 m qui corresponde parfaitement à ses besoins (palangre et pescatourisme) et soit le plus économe possible sur le long terme. Il fait finalement confiance au chantier Rider Marine de Quimperlé et au motoriste Port Deun Marine de Saint-Philibert.

> **“C'est bien de reprendre ce qui marche ici depuis de nombreuses années mais cela ne doit pas nous empêcher d'innover...”**

« *Au hasard de ma navigation sur Internet, j'ai découvert que dans le Sud de la France et en Grande-Bretagne, la plupart des petits bateaux sont équipés de moteurs hors bord*, explique le patron du Kiosga. *J'ai alors suivi cette piste et fait quelques études de faisabilité. Je me suis finalement aperçu que le « hors bord » c'était beaucoup plus simple et facile d'accès pour l'entretien et les réparations.*

Christopher Quéméner sur son nouveau bateau.

En compagnie de son père, Christopher Quéméner inspecte son nouveau bateau.

La stabilité du Kiosga à été pensée pour la pêche et le pescatourisme.

Si je décide de changer un moteur, par exemple,c'est quatre heures tout compris et pas d'immobilisation. En plus, le prix abordable de ces moteurs me permet d'en avoir un troisième de rechange. En tout, ce choix m'a fait économiser entre 100 et 150 000 € par rapport à un bateau traditionnel... » Cerise sur le gâteau, ces deux moteurs à essence de 73 kw de la gamme Sea Pro, parfaitement adaptés à un usage professionnel, consomment moins !

Chris entend bien réduire ses charges fixes au maximum sur le long terme. Il apporte un soin particulier à la gestion de son affaire car il sait que c'est une des clés de la rentabilité. Dans la pêche comme ailleurs. Presque une évidence pour celui que ne se destinait pourtant pas à vivre de la mer.

« *A l'origine, je ne devais pas faire la pêche*, explique-t-il. *J'ai fait un bac professionnel « traitement des eaux » et j'ai commencé à bosser dans la géothermie. Mais j'ai eu du mal avec l'ambiance entreprise, notamment avec la hiérarchie et certains chefs qui ne savent pas se remettre en question... J'ai quand même tenu deux ans jusqu'à ce que mon père me dise qu'il voulait arrêter la pêche et vendre son bateau. »*

“Si je décide de changer un moteur, par exemple, c'est quatre heures tout compris et pas d'immobilisation.”

L'appel de la mer sera le plus fort ! Chris devient matelot sur le bateau de papa et oublie assez vite les mauvais souvenirs de l'adolescence quand il fallait prendre la mer au lieu d'aller en fête. Il apprend le métier, devient associé puis patron.

C'est alors qu'il prend pleinement conscience de l'importance de la gestion. « *Contrairement aux générations précédentes, on ne peut plus se contenter de pêcher. Nous devons agir comme de véritables chefs d'entreprise en maîtrisant nos coûts, en gérant la ressource de manière durable et en valorisant au mieux nos prises*, insiste le patron. *Aujourd'hui, nous savons par exemple que nous devons gérer nos captures en fonction des saisons et des quotas et qu'il est aussi important de jouer sur les prix !* »

Cette approche du métier lui permet, non seulement d'être rentable, mais aussi d'avoir une vie de famille ! Deux arguments qui pourraient bien plaire à la nouvelle génération qui a tendance à penser le métier trop dur. « *Il faut le dire aux jeunes, c'est important la qualité de vie... Bien sûr que la pêche impose des contraintes, notamment la météo qui nous dicte le rythme de nos marées, mais c'est aussi un métier qui offre pas mal de libertés. En plus, nous sommes dans une période charnière où les anciens ne sont pas encore partis en retraite et ne demandent qu'à former la relève.* » Avis aux amateurs...

WEB TV

D'autres projets à découvrir sur www.pecheursdebretagne.eu

De la naissance du projet à la mise à l'eau : les étapes et contraintes de la construction d'un bateau neuf illustrées en vidéo par deux exemples d'actualité.

NEWS

Une application accessible en mer, hors ligne

L'ESPACE ADHÉRENT DE L'OP PREND UNE NOUVELLE FORME PUISQU'IL EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SOUS FORME D'APPLICATION POUR TABLETTES ET SMARTPHONES.

Si les mises à jour nécessiteront évidemment une connexion internet (en WIFI de préférence !), une fois celles-ci effectuées, les principaux contenus seront accessibles hors-ligne et donc depuis la mer.

LES NOUVEAUX SERVICES ACCESSIBLES DANS L'APPLICATION OU L'ESPACE ADHÉRENT

Ouvert en février dernier, le nouveau site internet de l'OP Les Pêcheurs de Bretagne dispose d'un « Espace adhérents ».

Il s'agit d'une section du site dont l'accès est sécurisé et réservé aux adhérents de l'OP. Il y est mis à disposition, comme dans l'ancien site :

- Les décisions de gestion
- Les compte rendus de commissions
- Les rapports scientifiques
- Les coordonnées des chargés de mission
- Mais aussi, les articles d'actualités, les portraits et les vidéos

A CELA S'AJOUTENT DES NOUVEAUTÉS DANS L'APPLICATION ET L'ESPACE ADHÉRENT

La mise à disposition des données personnelles des bateaux

Il est désormais possible pour les agents de l'OP de publier des documents personnalisés pour chaque bateau (données de vente, données de consommation des quotas, autorisations de pêche). Des données individuelles pourront aussi être transmises directement par mail et sms.

Le guide de la réglementation devient interactif

Le guide de la réglementation « papier », bien connu des adhérents est retranscrit en version informatique.
Ce guide recense la réglementation applicable aux activités de pêche selon le métier pratiqué et le zone de pêche fréquenté (autorisations de pêche requises, obligation de débarquement, obligations déclaratives et mesures de contrôle, mesures de sélectivité, espèces interdites, tailles et calibres minimaux, maillages...).
Cette version interactive sera mise à jour au gré des évolutions réglementaires et comportera un moteur de recherche par mots-clés et par thèmes (espèce, métier, zone, sujet).

DEUX APPLICATIONS MÉTIERS ACCESSIBLES "EN CONNEXION" :

Accès aux données de vente :

- Les données de ventes, de cotisations et les achats OP sont disponibles comme sur l'ancien site internet

Accès à l'application Datapêche : les données logbooks des bateaux

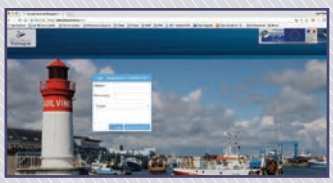

- L'OP met à disposition les données logbooks à chacun des adhérents pour le suivi des activités de leurs navires.

A découvrir sur : **www.pecheursdebretagne.eu**

les Pêcheurs de Bretagne
www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER
+33(0) 2 98 10 11 11
7, rue Félix Le Dantec
Créach Gwen 29100 Quimper

LORIENT
+33(0) 2 97 37 31 11
6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

Cette newsletter est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

UNION EUROPEENNE

l'Europe s'engage en France avec le FEAMP

LA LETTRE D'INFORMATION DES PÊCHEURS DE BRETAGNE . JUIN 2017 . N° 16

Directeur de Publication : Yves Foëzon. Comité de rédaction : Marion Fiche, Notwenn Gace-Rimaud, Julien Lamothe, Thierry Guigue.
Conception, rédaction et mise en page : Djamel Bentaleb, Décrocher la Une et Jean-Marc Le Port, Karbone Studio.
Contact Presse : djamel@karbonestudio.fr. Cette lettre est téléchargeable sur le site internet **www.pecheursdebretagne.eu**

Rédaction **Décrocher la Une** · Conception **Karbone**studio · Photos | Décrocher la Une, Les Pêcheurs de Bretagne, Fotolia (non crédités), © Ifremer · Impression IOV | Cette newsletter est imprimée sur du papier recyclé, avec des encres végétales par un imprimeur labellisé imprim'vert.